

INFO-NÉGO

DERNIÈRE HEURE!



Info-Négo | Fonction publique

Volume 5 no 7 – 19 février 2021

Négociation fonction publique

Bilan de la rencontre du 16 février

Table intersectorielle

Lors de sa rencontre de négociation du 16 février avec les représentants du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), le comité de négociation fonction publique du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) a démontré que **la part payée par l'employeur, actuellement, représente un faible pourcentage des primes d'assurance à payer.**

Le SPGQ a aussi illustré que le **coût des assurances médicales augmente à un rythme qui excède de deux ou trois fois l'inflation** depuis l'an 2000, notamment en raison de la hausse du coût des médicaments et du vieillissement de la population. **Les montants versés par l'employeur pour le régime d'assurance-maladie n'ont pas augmenté depuis au moins 25 ans.**

Le comité de négociation a également exprimé la nécessité **que l'employeur augmente l'investissement dans le régime d'assurance collective** du personnel professionnel afin que sa contribution soit plus équitable.

Table sectorielle

Le SPGQ a fourni plusieurs pistes de solution pour établir un **véritable partenariat syndical patronal** fondé sur la collaboration et la transparence, notamment sur la gestion de litiges et du changement.

Le syndicat a insisté sur **l'importance d'établir une culture de prévention dans la gestion de litiges**, tant pour éviter la judiciarisation des désaccords et les coûts qui y sont reliés que pour **éviter les contrecoups du laisser-aller en matière de conflits**. Ceux-ci, a fait valoir le SPGQ, mènent souvent à la dégradation du climat de travail, à la disparition de l'esprit d'équipe, à la perte de productivité et à la détérioration de la santé du personnel professionnel.

Enfin, le SPGQ a présenté des **pistes de solution pour la mise en place de mesures favorisant la prévention et la gestion des différends**. Les parties conviennent du besoin d'alléger la procédure de traitement de griefs et de réduire le nombre de griefs actifs.

Enjeu du SCT

Le SCT a présenté son enjeu lié à l'harmonisation, à la mise à jour des conditions de travail et des allègements administratifs afin d'effectuer les adaptations et précisions requises aux dispositions conventionnelles.

Prochaine rencontre

La prochaine rencontre de négociation se tiendra le **23 février 2021**. Les parties traiteront du **rôle syndical dans la prévention de litiges**. Ils feront également des propositions pour **améliorer la gestion de litige** afin d'assurer un climat de travail harmonieux et respectueux. Puis, le SCT présentera son quatrième enjeu qui consiste à **assurer la disponibilité des ressources pour maintenir une prestation de service de qualité à la population**.

Commentaires ou suggestions ?
negociation2020@spqq.qc.ca

Comité de négociation de la fonction publique

Thérèse Chabot
Georges Gereige
Sherley Morin
Armel Seh, quatrième vice-président
Martin Trudel

Conseillère et conseiller à la négociation

Marie-Josée Garand
Thiago Diniz

Responsable politique

Armel Seh